

Réf: Dossier 281041

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRIBAPAY COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Commune de  
Cocody, Riviera 4 M'badon non loin de la Phcie bonne  
Fortune , Lot ....., Ilot .....

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIBAPAY COTE D'IVOIRE »

Objet : - Fourniture de services de paiement mobile-  
Mobile money

- Paiement mobile - Mobile money
  - Solutions de paiement
  - E-services-transfert d'argent-Hub de paiement
- établissement émetteur de monnaies électronique
- Gestion de tout moyens de paiements en ligne et offline, La société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Commune de  
Cocody, Riviera 4 M'badon non loin de la Phcie bonne  
Fortune , Lot ....., Ilot .....

Dirigeant(s) M AMANI N'GUESSAN JEAN-RODOLPHE  
(COGÉRANT), M TEMGO GUIFFO JACQUES JULES  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01080 du 05/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12979/GTCA/RC/2024 du 05/03/2024

